|  |  |
| --- | --- |
| PROJET PEDAGOGIQUECRECHE LES FOURMIS | A la lecture de notre projet d’accueil, vous découvrirez les moments importants de la vie en crèche. |

Chers parents,

Notre crèche accueille 28 enfants de 0 à 3 ans de 7h à 18h30 et ouverte du lundi au vendredi.

La crèche « Les fourmis » fait partie de l’Asbl « Bébé-boulot » créée par l’Intercommunale IDETA, la chambre du commerce et de l’industrie de Wallonie Picarde ainsi que les représentants des organisations syndicales socialiste et chrétienne.

La crèche « Les fourmis » est partagée en trois sections afin d’accueillir les enfants en fonction de leur autonomie.

Nous travaillerons avec vous, chers parents, pour faire de cette crèche un lieu épanouissant pour vos petits.

La structure n’est pas figée car les parois sont coulissantes afin d’offrir aux enfants des espaces de jeux modulables.

Les objectifs généraux de la crèche « Les fourmis » sont de répondre aux différents besoins de l’enfant :

* Physiologiques : à travers l’administration des repas, les changes, les siestes, écouter et répondre aux manifestations des enfants, les accompagner pour qu’ils découvrent l’autonomie, en respectant leur rythme biologique et leur bien-être.
* Sociaux : par le contact avec d’autres enfants tout en privilégiant aussi l’individualité de chacun.
* Pédagogiques : en proposant des activités et des jeux adaptés aux âges des enfants, en expliquant l’environnement et les actes posés.

Au-delà de ces objectifs, nous souhaitons favoriser l’autonomie de l’enfant, lui donner confiance en lui, dans une ambiance sécurisante.

Bonne lecture.

1. Présentation de notre milieu d’accueil

Notre crèche peut accueillir 28 enfants. Ils sont encadrés par 5 ou 6 puéricultrices et la responsable est présente tous les jours.

Les puéricultrices travaillent en général par 2 dans chaque section. Ceci permet d’avoir une cohérence et une continuité dans l’encadrement des enfants.

Nous avons trois sections que nous avons nommées « Cocons » chez les bébés, « Chenilles » chez les moyens et « Papillons » chez les grands.

Notre communication interne basée sur l’observation de l’enfant et nos mises en commun lors de nos réunions nous permettent de nous maintenir informés de l’évolution de chaque enfant. Nous travaillons constamment sur la mise en place d'une organisation adéquate afin que les enfants puissent s'épanouir dans notre milieu d’accueil. Lors de nos réunions d’équipe nous faisons le point sur nos pratiques. Nous avons sans cesse le souci d’adapter et d’améliorer notre travail grâce à nos échanges quotidiens et notre collaboration au sein de toute l’équipe.

Nous accordons une attention particulière au bien-être des enfants qui nous sont confiés pour les accompagner tout au long de leur séjour.

Nos pratiques professionnelles évoluent également suite aux formations continues que nous suivons régulièrement.

Nous accueillons également tout au long de l’année des stagiaires venant de Saint François d’Ath, de Saint Charles de Péruwelz, de la province de Hainaut de Leuze, de l’ITCF de Renaix, et de l’IFAPME.

Vous avez la possibilité de nous contacter par mail ou par téléphone à tout moment de la journée.

1. La familiarisation

L’entrée en structure d’accueil est un évènement important pour l’enfant et les parents. Ce moment est indispensable pour mettre en place une continuité entre la maison et le milieu d’accueil, pour tisser des liens de confiance et de respect mutuel.

Afin d’aborder cette étape en douceur, nous vous prévoyons plusieurs périodes defamiliarisation. *C*elles-ci auront lieu durant les deux semaines qui précèdent l’entrée. Elles seront de plus en plus longues afin que votre enfant s’habitue aux puéricultrices et aux petits copains*,* se familiarise avec un nouvel espace, de nouveaux bruits, de nouvelles voix, des odeurs différentes, …

Périodes en présence des parents :

* Le premier rendez-vous aura lieu **le mois qui précède l’entrée** de votre enfant à la crèche. La responsable du milieu d’accueil prendra le temps de compléter et de signer avec vous le contrat et de répondre aux différentes questions que vous pourriez vous poser.

Nous vous demandons lors de ce rendez-vous de vous munir des pièces justificatives nécessaires au calcul de la participation financière afin d’établir le montant que vous payerez pour la garde de votre enfant.

Nous établirons également le calendrier des prochaines étapes de la familiarisation et vous remettrons **un questionnaire** sur les habitudes de votre bébé.

* Le second rendez-vous sera fixé avec le **médecin référent** de la crèche afin de compléter le dossier de suivi de santé de votre enfant.
* **Première rencontre** avec une des puéricultrices de la section, vous et votre enfant. Elle refera avec vous une visite de la section afin que vous puissiez voir l’environnement quotidien de votre enfant. (chambre, salle de bain, section, biberonnerie, …)

Elle prendra le temps de parcourir avec vous le questionnaire qui vous a été remis précédemment et s’informera des habitudes de votre enfant. Ce document permettra également aux autres puéricultrices d‘en prendre connaissance. Cette première rencontre vous permettra de nous raconter l’histoire de votre enfant, nous faire part de ses rituels, de sa manière de manger, de s’endormir, des signes de fatigue, …

En votre présence, il se sentira en sécurité tout en découvrant un nouvel univers qui va devenir pour lui familier. **C’est un véritable moment d’échange pour que chacun puisse aller à la rencontre de l’autre.**

Nous vous remettrons également une liste du petit matériel à fournir pour son premier jour. Nous vous invitons à inscrire le nom de votre enfant sur chacune de ses « petites affaires » (biberon, vêtements de rechange, tétine, ..) à l’aide par exemple d’étiquettes autocollantes.

* **Deuxième rencontre :** Nous vous proposons d’accompagner votre enfant et de rencontrer à nouveau la **puéricultrice avec laquelle vous avez eu un échange la veille**. Ce moment vous permet de poser les questions auxquelles vous n’aviez pas encore pensé, de faire connaissance avec les futurs compagnons de jeu de votre enfant, de lui donner éventuellement un repas, de le changer dans notre salle de bain, de voir son lit, …
* **Troisième rencontre :** Celle-ci est l’occasion de revenir avec votre enfant à un autre moment de la journée, en général en début d’après-midi. Votre présence permet à votre enfant de s’imprégner une nouvelle fois de son nouvel environnement. Vous êtes là pour l’entourer et observer le déroulement d’un moment en crèche. Nous continuons à nous occuper des autres enfants en votre présence tout en vous invitant à interagir avec eux et avec les autres puéricultrices de la section.

Périodes sans la présence des parents :

* Cette étape suit généralement la précédente. Après avoir passé du temps en section avec votre enfant, vous nous le confiez pour une courte durée. Celle-ci étant la première sans papa ou maman, elle se limitera à une petite heure en section. **La puéricultrice avec laquelle il a déjà fait connaissance aux périodes précédentes prendra soin de lui.** Nous vous demanderons de rester joignable durant cette période.
* Une seconde étape, de courte durée également vous sera proposée afin de laisser à votre enfant le temps de se familiariser progressivement avec son nouvel environnement.
* L’étape suivante sera un peu plus longue. Vous nous confierez votre enfant pendant environ 2 heures, toujours en présence de la même puéricultrice.
* Une nouvelle période de 2 heures sera programmée afin de prévoir un moment de repas ou de sieste avec votre enfant en fonction de son rythme.
* Dernière étape : Votre enfant passera une **demi-journée** dans la section. Nous l’accueillerons à partir de l’heure habituelle à laquelle vous le déposerez le matin jusque midi. Il aura son ou ses repas de la matinée et aura l’occasion de faire une sieste à la crèche. Nous vous demandons de rester joignable à nouveau et vous invitons à nous téléphoner également si vous le désirez.

Cespériodes de familiarisation sont essentielles, l’enchaînement des rencontres est nécessaire pour construire avec vous des liens de confiance et de respect mutuel.

Elles sont aussi adaptées aux besoins de chacun et peuvent être revues en fonction de la situation familiale.

**Le premier jour d’entrée** de votre enfant, il sera également accueilli par la même puéricultrice. Celle-ci sera là pour le rassurer et prendre soin de lui. Progressivement, votre bébé fera connaissance avec les autres membres de l’équipe. Nous veillerons à privilégier ces premiers jours car il aura besoin de temps pour se sentir rassuré parmi les nouvelles personnes qui l’entourent.

1. L’accueil et les retrouvailles

Nous accueillons votre enfant à partir de 7h00.

Des casiers et une table à langer sont à votre disposition ainsi qu’un local pour maxi-cosy/poussettes dans le hall d’entrée.

Des crochets et des casiers nominatifs sont prévus dans le couloir afin d’y mettre les manteaux et chaussures de vos enfants.

L’accueil et les retours se font dans la section des cocons et des chenilles. Les groupes sont rassemblés de 7h à +/- 8h30 le matin et de +/- 17h30 à 18h30 en fonction des horaires des puéricultrices. Cela permet également aux enfants de s’habituer à toute l’équipe.

Nous nous permettons d’insister sur le respect des horaires établis lors de la signature du contrat. **Que ce soit le matin ou le soir, nous vous demandons de nous prévenir lors d’un changement d’horaire au plus tard la veille**. En effet, afin d’accueillir votre enfant dans des conditions optimales, l’équipe doit être en nombre suffisant. La séparation du matin étant une étape importante dans la journée de votre enfant.

De même le soir, votre enfant attend votre retour et les puéricultrices amorcent ce moment en le préparant. Les retards sont à signaler par téléphone pour que votre enfant soit prévenu et puisse patienter dans de bonnes conditions.

Comme dit précédemment, prenez le temps de lui dire « au revoir », c’est à ce moment-là que nous vous poserons quelques questions pour le bon déroulement de sa journée. Raison pour laquelle, votre enfant peut être accompagné de son doudou et de sa tutute.

Toutes ces précieuses informations seront retranscrites sur une feuille qui restera en section et qui sera complétée au fur et à mesure de la journée.

Nos observations et un petit descriptif oral de la journée vous seront faits le soir lorsque vous viendrez rechercher votre enfant.

Nous vous proposons chez les cocons d’apporter un cahier qui servira d’outil de communication, entre vous et nous, pour y noter les informations pratiques de la journée.

La journée de votre enfant y sera notée par la puéricultrice. Vous pouvez y noter ce que vous voulez de l’information pratique à la découverte de nouvelles acquisitions pour votre enfant.

Chez les chenilles, le cahier sera rempli moins souvent et chez les papillons, nous communiquons oralement.

1. La vie dans les sections

Il y a 3 sections dans le bâtiment, l’une à la suite de l’autre, séparées par une cloison amovible chacune. A certains moments, cela permet d’aménager l’espace différemment pour permettre de nouvelles découvertes à votre enfant. Les puéricultrices le proposent dès que l’ambiance le permet et que les enfants sont demandeurs.

Le passage de section en section se fait en fonction de l’autonomie de l’enfant et non pas par âge. Celui-ci se fait petit à petit pour faire connaissance avec les nouveaux copains et les nouvelles puéricultrices.

Cela commence notamment par des petits moments de jeux dans le courant de la journée, voir la prise d’un repas pour finir par un passage définitif dans la section voisine.

Les puéricultrices restent dans leurs sections mais cela n’empêche pas des activités communes entre sections : par exemple les cocons et les chenilles ou chenilles et papillons.

1. Les repas

De manière générale, pour les repas, nous suivons le rythme des bébés. Chez les cocons, **le** **premier biberon sera donné à la maison**, les informations sur la quantité bue et l’heure du biberon seront transmises à la puéricultrice à l’arrivée afin de suivre son rythme toute la journée.

Afin de commencer la journée d’un bon pied et après une bonne nuit de sommeil, votre enfant a besoin d’énergie pour être en forme toute la matinée. C’est pourquoi il est important que le biberon et les tartines soient consommés à la maison dès que votre enfant arrive chez les chenilles et les papillons. De plus, ce premier repas est un moment privilégié à ne pas négliger sur le plan affectif afin de pouvoir quitter la maison et les parents en étant rassuré.

**De manière occasionnelle, le petit déjeuner peut être terminé à la crèche.**

1. *Les dîners :*

Chez les chenilles et chez les papillons le repas complet se donne à 11h15-11h30. Nous proposons de la soupe aux enfants à partir du moment où ils ont une alimentation diversifiée et celle-ci accompagne le repas. Les menus vous sont communiqués sur le tableau de communication à l’entrée. Ils sont variés et adaptés aux besoins des enfants.

1. *Les goûters :*

Le goûter est donné vers 15h. Une panade de fruits est servie aux bébés et un goûter varié aux enfants de +/- 1 an jusque 3 ans.

Celui-ci se compose de minimum un fruit, d’un produit laitier ainsi que d’un féculent. Plusieurs fois par semaine, nous préparons le pain à la crèche.

1. *Divers :*
* Les repas du midi sont livrés par un traiteur car nous ne cuisinons pas sur place.

Nous exigeons que les produits soient frais et de saison. Les menus sont variés et adaptés en fonction de l’âge des enfants. Nous les proportionnons et les préparons moulus finement, avec morceaux ou coupés grossièrement suivant l’âge de l’enfant.

* Concernant la diversification alimentaire :
* Nous suivons les recommandations de l’ONE et de votre pédiatre en cas de régime particulier.

**La diversification commence à la maison, nous poursuivons à la crèche ce que vous avez initié. C’est une étape qui doit se faire dans la continuité et en collaboration maison-milieu d’accueil.** Nous vous conseillons de tester à la maison différents fruits ou légumes en fonction des recommandations de votre médecin. Dès que votre enfant manifeste du plaisir à manger à la cuillère, nous enchaînerons à la crèche. Les quantités seront adaptées suivant son évolution.

* Sachez que nous pouvons donner 2 jours de suite le même légume à votre enfant. Et nous avons des carottes en réserve au congélateur au cas où le légume du jour ne lui convient pas.
* **Dès que votre enfant est à l’aise avec l’alimentation solide ou dès qu’il y a un changement de texture (passage du mixé vers les morceaux), prévenez-nous afin que nous adaptions ses repas au sein du milieu d’accueil.**
* Si votre enfant présente une intolérance ou une allergie à certains aliments, nous vous demandons un **certificat médical notifiant précisément les aliments à exclure.**
* Il est possible qu’un enfant refuse de manger durant un ou plusieurs repas. Nous lui présentons malgré tout à plusieurs reprises le repas ou le goûter. L’enfant de moins de 3 ans possède un degré d’autorégulation de la prise alimentaire que nous respectons. Son appétit est variable et il manifeste sa satiété. L’équilibre alimentaire s’obtient au fil des jours et pas sur une seule journée.
* Nous restons vigilants également par rapport aux quantités de lait prises par votre enfant par jour en fonction de son âge. En effet, les enfants de moins d’1 an doivent recevoir quotidiennement 600 ml de lait. Un complément de lait au repas sera proposé pour répondre aux besoins de votre enfant jusqu’à ses 1 an.
* Ensuite le lait est donné le matin et le soir à la maison. Quant à nous, nous proposons à votre enfant des yaourts, du fromage, des préparations lactées comme par exemple un milk-shake et du lait de croissance au verre.
1. *Le lait maternel :*

Si vous choisissez l’allaitement maternel, nous vous encouragerons en prévoyant de pouvoir le conserver soit au frigo soit au congélateur. Vous pouvez nous le déposer frais et conditionné dans des pochettes individuelles en le transportant dans un bac frigo ou sac isotherme avec glaçon. Il sera rangé soit dans le frigo pour la journée et pour une période ne dépassant pas 72h soit au congélateur pour une durée de 6 mois maximum. Veuillez noter sur les biberons ou petits sachets le nom de votre enfant et la date à laquelle le lait a été tiré.

Afin de vous accompagner dans votre souhait de poursuivre votre allaitement à la crèche, nous aménagerons un coin pour vous afin d’allaiter en toute tranquillité le matin en déposant votre enfant ou le soir avant de repartir à la maison.

1. Le repos

Il y a trois chambres, une chambre par section. Celles-ci sont équipées de lits à barreaux pour les cocons et les chenilles et de lits couchettes pour les papillons.

Les siestes sont surveillées par le passage régulier des puéricultrices pour les cocons et les chenilles et nous utilisons aussi un baby-phone.

La sieste des papillons est surveillée par une puéricultrice.

La literie est fournie par le milieu d’accueil, cependant nous vous demandons un sac de couchage de la maison pour que votre enfant ait l’odeur de chez vous en plus de son doudou et de sa tutute.

Pour les nouveaux enfants, nous vous conseillons un foulard ou un t-shirt avec l’odeur de maman pour rassurer votre enfant.

Chez les cocons et les chenilles, nous suivons le rythme des enfants, il est dès lors important que vous nous informiez du rythme que votre enfant adopte à la maison.

Toutefois, les dortoirs communs et les bruits de la crèche peuvent entraîner des changements de rythme entre la maison et le milieu d’accueil.

Chez les papillons en revanche, afin de les préparer à la maternelle, la sieste se fait après le repas du midi. Ils vont se coucher vers 12h.

***Remarque :***

Etant très attentive au respect du rythme des enfants et de leur sommeil , si certains enfants montrent des signes de fatigue durant la matinée ou en après-midi, nous leur proposeront de faire une sieste.

* Chez les cocons :

Les premiers jours, la surveillance des tous petits est accrue. Nous sommes également particulièrement vigilantes au niveau du rythme alimentaire et des prises de repas régulières afin d’éviter de longs moments de jeûne.

* Chez les papillons :

Le respect du rythme de sommeil de l’enfant est privilégié et nous le laissons dormir. Nous entrons régulièrement dans les chambres afin d’assurer une surveillance et accordons une attention particulière à un enfant présentant des signes de maladie.

1. Les activités

Chez les cocons, il y a des tapis d’éveil, des jeux divers et variés (en bois, en plastique, en mousses, colorés, musicaux…) Nous veillons à changer les enfants de place assez régulièrement (couché sur les tapis d’éveil, assis sur des surfaces différentes ...)

Nous adoptons le principe de la psychomotricité libre c’est-à-dire qu’il découvrira son corps dans l’espace par lui-même. Nous ne le mettons pas dans une position qu’il ne maîtrise pas lui-même. Nous l’encouragerons pour renforcer sa confiance en lui.

Le chauffage par le sol leur permet de se déplacer en rampant ou à quatre pattes sur un sol à température agréable.

Chez les chenilles et les papillons, nous pouvons parler de jeux libres et activités proposées.

Les puéricultrices proposent des activités ludiques et adaptés à leur âge. Ils y participent s’ils le souhaitent, nous leurs laissons le libre choix et sommes attentives à proposer des jeux variés et adaptés aux différents stades de développement. Parmi les activités régulièrement proposées, nous avons les chants et les danses, la psychomotricité, la peinture et le coloriage, les bricolages, lectures.

* Les encadrants sont des repères qui permettent aux enfants de jouer librement sous leur regard bienveillant. Ils sont comme des phares qui veillent sur les enfants leurs permettant d’évoluer grâce à cette sécurité affective.
* Afin que votre enfant puisse reproduire des scènes de son quotidien, nous mettons à sa disposition des coins jeux symboliques : coins dînette, poupées, garage ainsi qu’une malle à déguisements composée de chapeaux, sacs à main, …
* Des activités extérieures sont également prévues régulièrement.

Nous possédons une terrasse avec des dalles d’amortissement ainsi qu’un jardin.

Il n’y a pas de mauvais temps mais que des mauvais vêtements !

Nous vous demandons dès lors d’équiper votre enfant en conséquence. Bottes, manteau, bonnet, écharpe et gants pour l’hiver. Et des chaussures dites « sales » et casquette pour l’été.

* *Divers :*
* Lors de la Saint-Nicolas, nous vous convions à un drink.

Saint-Nicolas en personne vient distribuer des jeux et des douceurs pour toute la famille.

Nous profitons de ce moment convivial pour partager un moment et par la même occasion vous pourrez faire connaissance avec les autres parents de la crèche.

* Les anniversaires des enfants ainsi que les départs pour l’école seront fêtés avec les copains et si vous le souhaitez, vous pouvez apporter un gâteau fait maison (cakes, biscuits…) ou il est également possible de nous apporter les ingrédients nécessaires afin de le réaliser avec les plus grands pour ensuite être dégusté. Nous vous demandons de nous avertir afin de ne pas avoir au menu de la semaine un nombre trop élevé de préparations sucrées.
1. Les acquisitions

Par acquisition, nous entendons toute nouvelle découverte pour votre enfant. Que ce soit alimentaire ou motrice c’est-à-dire découverte d’un nouvel aliment ou acquisition d’une nouvelle posture et bien sûr de la propreté.

**La propreté sera abordée quand l’enfant en sera capable et en manifestera l’envie.**

**C’est une étape qui doit se faire dans la continuité et en collaboration maison-milieu d’accueil** : dès que vous commencez et que votre enfant en manifeste l’envie à la crèche, nous continuerons. Au début, il fera connaissance avec le petit pot et au fur et à mesure que son lange sera sec, vous pourrez lui retirer. **Cette acquisition demande du temps, c’est pourquoi nous ne précipitons rien.** Nous vous demandons de prévoir des vêtements de rechange en suffisance.

**Il est aussi important de comprendre que les acquisitions de la maison ne sont pas celles du milieu d’accueil.**

C’est donc un travail que nous mettons en place **ensemble** et de manière tout à fait **personnalisée** pour que chaque enfant puisse s’épanouir.

1. La gestion des conflits

Il peut arriver, lors des activités ou lors des moments de jeux libres que les enfants se disputent. Lorsque de telles situations se présentent, nous observons d’abord la situation et l’attitude de chacun afin de voir si les enfants peuvent, par eux-mêmes, « régler le problème ».

Si ce n’est pas le cas, nous intervenons en nous accroupissant à la hauteur des enfants et gérons la situation en mettant des mots sur nos observations.

Votre enfant est dans un milieu collectif, il risque de tomber, de s’égratigner, d’avoir des bosses et petites blessures.

Nous connaissons régulièrement des épisodes d’enfant mordu et mordeur. Nous gérons la situation en observant la fréquence et les conditions dans lesquelles se passe l’incident.

Les enfants découvrent par la bouche, ce n’est jamais facile pour les puéricultrices de vous annoncer que votre enfant a mordu ou a été mordu. Nous mettons alors des dispositifs pédagogiques en place en fonction de la situation.

La responsable est toujours à votre écoute quel que soit la situation.

Au sein de la collectivité, l’enfant peut ressentir des frustrations, des pulsions qui entraînent de l’agressivité. L’encadrant établit des limites et des interdits et sait réagir en questionnant le passage à l’acte, en le canalisant et en le régulant.

1. La santé

Nous attirons votre attention sur le fait que, hormis le paracétamol, **nous n’administrons aucun médicament sans prescription médicale.**

Même les médicaments en vente libre et homéopathiques.

Si le traitement doit être administré plusieurs fois par jour, nous vous demandons que la première dose soit prise à la maison.

En cas de montée de température chez votre enfant durant la journée, nous vous contactons et demandons l’autorisation d’administrer du paracétamol.

*Ce contact permet de vous informer de l’état de votre enfant et également d’éviter la sur-médication dans le cas où un médicament aurait déjà été administré avant l’arrivée de l’enfant dans le milieu d’accueil.*

*Si malgré la prise de paracétamol, l’état de l’enfant continue à se dégrader (température en hausse, état général qui se dégrade) nous vous en informerons afin que vous puissiez prendre vos dispositions pour venir rechercher votre enfant.*

Aussi, si nous constatons, chez votre enfant, de la fièvre deux jours de suite, nous vous demandons de consulter votre médecin traitant qui fournira un **certificat médical** précisant si l’enfant peut ou non fréquenter le milieu d’accueil.

En cas de refus de votre part, nous nous réservons le droit de contacter le médecin du milieu d’accueil qui peut prendre la décision d’évincer un enfant malade.

En cas de retour anticipé, un contre certificat médical sera nécessaire pour que l’enfant réintègre le milieu d’accueil.

1. L’accueil d’enfant porteur de handicap

Nous sommes disponibles pour accueillir les enfants porteurs de handicap.

Néanmoins, avant l’entrée de votre enfant au sein de la crèche, une réunion avec l’équipe et le médecin du milieu d’accueil sera réalisée pour que chacun puisse partager ses questions et ses remarques. Cet échange permet d’évaluer les bénéfices de l’accueil en collectivité et les réponses que nous sommes en mesures d’apporter aux besoins spécifiques de votre enfant.

L’avis de votre médecin est également requis pour cette entrée.

Nous faisons également appel à l’avis du conseiller médical pédiatrique de l’ONE qui nous aide de ses conseils pour que notre accueil soit le plus adapté aux besoins spécifiques de votre enfant.

1. Les partenaires

Nous travaillons en étroite collaboration avec l’ONE. La coordinatrice visite chaque milieu d’accueil et aide les structures à optimiser l’accueil de vos enfants.

Une consultation médicale préventive est d’ailleurs organisée périodiquement dans nos locaux avec le médecin conventionné de notre crèche. Vous avez la possibilité de faire vacciner votre enfant durant cette consultation.

Chaque année, un dépistage visuel est également organisé.

La chambre du commerce et de l’industrie de Wallonie Picarde, les organisations syndicales socialistes et chrétiennes.

Les entreprises du parc d’activité économique de Frasnes et les entreprises environnantes affiliées.

La bibliothèque de Frasnes (une conteuse vient 1 fois par mois). Des livres sont mis à la disposition des enfants et des histoires sont lues quotidiennement.

**Et vous, chers parents, votre partenariat est indispensable pour que la structure existe.**

Vous êtes invités à prendre des nouvelles de votre enfant quand bon vous semble par téléphone ou mail.

Afin que la confiance soit réelle et solide, nous vous demandons de nous faire part de vos remarques positives comme négatives.

La responsable du milieu d’accueil est à votre écoute pour répondre à vos interrogations, apporter des solutions et communiquer avec toute l’équipe.

Une bonne communication est essentielle pour le bien-être de votre enfant et la sérénité des encadrantes.

L’équipe des « Fourmis » reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez et vous souhaitons la bienvenue dans notre milieu d’accueil.

Fait en double exemplaire à Frasnes le :

Signature des parents ou Signature du responsable,

des personnes qui confient l’enfant.

Précédée de la mention « Lu et approuvé »